RÉSUMÉ

DES

TRAVAUX SCIENTIFIQUES

DE

M. LE Dr R. COLLIGNON

Médecin-Major de 1re classe du 25me Régiment d'Infanterie, à Cherbourg
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique

CHERBOURG
TYPOGRAPHIE ÉM. LE MAOUT
25, RUE TOUR-CARRÉE, 25

Juillet 1900

RÉSUMÉ

DES

TRAVAUX SCIENTIFIQUES

PUBLICATIONS.

I.

HYGIÈNE.

Étude d'ensemble sur les eaux potables de la garnison de Cherbourg.

Rapport au ministre de la Guerre écrit en collaboration avec M. le médecin-major Dardignac, 1888. — Couronné par l'Académie. — Médaille d'argent. (Épidémies.) — Manuscrit 60 pages, in-folio avec 3 plans et nombreux tableaux.

Ce mémoire comprend une étude minutieuse de l'alimentation en eau potable de Cherbourg et de sa garnison : on y recherche la valeur biologique de chacune des prises d'eau examinées, leurs causes de souillure, leur action sur la santé générale et sur celle de la garnison.

C'est là que, pour la première fois, se trouve démontrée la nocuité, actuellement devenue classique, des eaux de la Divette, souillées par l'épandage intensif des prairies voisines, et leur rôle accablant dans la génèse de la fièvre typhoïde et de la dysenterie à Cherbourg.

Il y est insisté sur le danger qui résulterait de cet état de choses au cas où, la guerre éclatant, la mobilisation accumulerait à Cherbourg plus de 30.000 hommes.

(Cette menace, malheureusement prophétique, devait, comme l'a fait remarquer M. le professeur Vaillart, se réaliser en 1898-1899, lors des événements de Fachoda. La garnison, renforcée d'environ 2000 hommes fut décimée par la fièvre typhoïde. Plus de 1000 cas en 2 mois, dont près de 700 à l'actif des troupes, et plus de 120 décès, dont 81 militaires).

Les eaux de la Divette et la fièvre typhoïde.

Mém. Soc. des Sc. nat. et math. de Cherbourg, t. XXVI, p. 97 à 136, 1889.

L'influence typhogène des eaux de la Divette est de nouveau démontrée, avec preuves statistiques et bactériologiques à l'appui. (Découverte du bacille typhique dans l'eau de la rivière.) Le mécanisme de la souillure des eaux est précisé. Indication des mesures à prendre pour en atténuer le danger en attendant la seule solution définitive, l'adduction d'eau de source.

Contribution à l'étiologie de la fièvre typhoïde à Cherbourg.

Mém. Soc. des Sc. nat. et math. de Cherbourg, t. XXVII, p. 180 à 190, 1890.

La fièvre typhoïde est à Cherbourg endémique et souvent épidémique. Les épidémies se produisent *toujours* après des pluies abondantes et surtout après un orage, avec maximum des cas du 13ᵉ au 15ᵉ jour après celui-ci. Les pluies lavent la pente des coteaux souillés par l'épandage et amènent brutalement à la rivière des eaux chargées de matières fécales.

Certaines d'entre elles ont pu être *officiellement annoncées 15 jours d'avance*, ainsi qu'il ressort des faits exposés dans ce travail. *Orage* le 4 mai 1890, épidémie *prédite dans un rapport du 5 mai*, du 15 au 25 mai, 37 cas dans la garnison. — Grosses pluies les 18 et 19 mai, recrudescence de fièvre typhoïde du 26 au 5 juin, 15 cas. — Pluies au début de juin, 13 cas de fièvre typhoïde du 11 au 17 juin.

(Depuis lors cette loi continue à se vérifier ; elle a entraîné pour l'armée la mise en vigueur de mesures prophylactiques rapides et précises. Immé-

diatement après chaque orage, distribution d'urgence, et comme unique boisson, d'eau bouillie (thé), à toutes les troupes de la guerre. La Ville, pour des raisons d'économie a préféré s'en tenir à une demi-mesure et a adopté les filtres Maignen.

Étude sur les filtres Maignen utilisés par la ville de Cherbourg pour l'épuration des eaux potables.

Rapport au ministre de la Guerre, 1898. (Manuscrit.)

Ce rapport démontre que les filtres Maignen, utilisés par la ville de Cherbourg sont un trompe-l'œil et que, s'ils donnent une eau plus claire, ils la laissent biologiquement aussi souillée et aussi dangereuse qu'avant filtration. La mortalité urbaine par fièvre typhoïde n'a pas varié depuis leur installation.

Rapport sur l'épidémie de fièvre typhoïde de Cherbourg en 1898-1899.

Rapport au ministre de la Guerre, 1899. (Manuscrit.)

Ce rapport, très étendu, relate la marche et l'évolution de l'épidémie de fièvre typhoïde de 1898, 1899 dans la ville et dans la garnison, guerre et marine, en met une fois de plus l'étiologie hydrique en lumière, relate sa cause effective, ses poussées successives, qui, toutes, ont suivi des orages, indique les mesures prises pour la combattre, et surtout pour en prévenir le retour à l'avenir.

Cf. Vaillard. *Le Progrès médical* (6 et 13 mai 1899). *La fièvre typhoïde à Cherbourg.*

II.

ANATOMIE.

Indice de hauteur du maxillaire inférieur.

Bull. Soc. des Sc. de Nancy, 1879.

Le prognathisme du maxillaire inférieur, si frappant sur le vivant chez les nègres, présente 2 types très différents. L'un, chez le nègre d'Océanie, est constitué par un effacement tout simien du menton, le corps de l'os ayant sensiblement même hauteur au niveau des incisives et au niveau des molaires. L'autre, chez le nègre d'Afrique, est plus artificiel et dû en majeure partie à l'accroissement en hauteur de cet os au niveau de la symphyse.

D'où un caractère distinctif très précieux, susceptible d'être évalué en chiffres, par la formule $\frac{\text{H. minimum} \times 100}{\text{H. symphysienne}} = \text{Ind.}$

Nègres d'Afrique	Ind.	68.5
Européens		80.4
Néo-Calédoniens		97.4

Note sur les tibias humains quaternaires des squelettes de Bollwiller (Haut-Rhin).

Bull. Soc. des Sc. de Nancy, 1880, p. 29.

Les tibias de Bollwiller présentaient une inclinaison en arrière du plateau, semblable à celle qu'on peut observer sur le tibia du gorille, conformation qui, depuis, a reçu le nom de *Rétroversion de la tête du tibia*, et qui, pour la première fois, a été décrite et mesurée dans ce travail.

Cette particularité semblerait entraîner chez ces lointains ancêtres la

marche en demi-flexion, et constituerait un caractère de passage entre les anthropoïdes et l'homme.

Cf. J. Fraipont. *Le tibia dans la race de Néanderthal (Rev. d'Anthrop,* 1888). — Manouvrier. *Etudes sur la rétroversion de la tête du tibia et l'attitude humaine à l'époque quaternaire. (Mém. Soc. d'Anthrop. de Paris,* 2 sér., t. IV).

L'angle facial de Cuvier sur le vivant.

Revue d'Anthrop., série III, t. I, p. 471-498.

Cet angle accuse en chiffres ahsolus des écarts de 30° entre le nègre le plus prognathe et l'Européen le plus orthognathe : dans les moyennes, l'écart n'est que de quelques degrés.

Les races hrachycéphales sont moins prognathes que les races dolichocéphales.

Dans chaque race prise à part, la taille et les proportions en longueur et en largeur du crâne ne l'influencent pas, la hauteur de la tête au contraire, et surtout celle du trou auditif, le font varier ; plus elles sont faibles, plus l'individu est prognathe.

C'est un mauvais caractère de race, mais c'est pourtant un caractère de race.

Note sur un cas tératologique rare.

Bull. Soc. d'Anthrop., Paris, 1886, p. 26.

Il s'agit d'un cas de phocomélie. Raccourcissement des 2 humérus.

Recherches sur les proportions du tronc chez les Français.

L'Anthropologie, t. IV, p. 237-258.

Les proportions du tronc sont avec, mais après, celles du crâne, les seules qui constituent un caractère ethnique et ne soient pas de simples facteurs de la taille.

Chez les dolichocéphales, le tronc est long, cylindrique, aplati, étroit aux crêtes iliaques, plus large au niveau des hanches. La capacité thora-

cique, à *taille égale,* est toujours moindre que celle des brachycéphales.

Chez les brachycéphales, le tronc est large dans tous ses diamètres, bombé, plus court que chez les dolichocéphales blonds, plus long que chez les Méditerranéens et les nègres.

L'étude des diamètres transversaux est très importante, car elle exprime un caractère à la fois *sériaire dans l'espèce humaine et sériaire au point de vue zoologique,* du moins en ce qui a trait à la comparaison de l'homme et des anthropoïdes.

III.

ANTHROPOLOGIE.

Note sur quelques crânes lorrains modernes et lorrains mérovingiens (de Liverdun, Meurthe-et-Moselle).

Bull. Soc. des Sc. de Nancy, 1880, p. 109-118.

Les crânes lorrains modernes sont presque tous brachycéphales, I. Ceph 83.8 et du type que Broca appelait celtique. Ils ressemblent aux crânes d'Auvergne. Les Lorrains, même en Lorraine allemande, ne sont donc pas de race allemande.

Les crânes mérovingiens sont au contraire très dolichocéphales, I. Ceph 76.5, et sont de pure race Germanique.

La race lorraine étudiée sur des ossements trouvés à Nancy.

Bull. Soc. des Sc. de Nancy, 1881, p. 40-69 (1 pl.).

Description d'une importante série de crânes lorrains modernes. Presque tous ces crânes (96 0/0), sont brachycéphales.

Un d'entre eux (actuellement déposé au Muséum) montre des caractères néanderthaloïdes accusés et atteste la permanence et la réapparition sporadique de cette doyenne des races européennes dans les populations actuelles.

Description d'ossements humains fossiles trouvés dans le lehm de Bollwiller (Haut-Rhin).

Rev. d'Anthrop., série II, t. 3, p. 395-414, 1880, avec planche.
Bull. Soc. des Sc. de Nancy, 1880, p. 12-13, p. 40-51, avec planche.
AFAS. *Congrès de Reims,* 1880.

Ces ossements trouvés dans le lehm de Bollwiller (Haut-Rhin) par M. le Dr Delbos, en terrain non remanié, appartenaient à 7 individus.

Attribués d'abord au quaternaire, ils semblent plus récents, et sont probablement néolithiques. 2 crânes se rattachent au type de Cro-Magnon, un 3[me], plus globuleux, se rapprocherait de la race brachycéphale de la pierre polie.

En revanche, un tibia trouvé dans les cailloutis de la base serait plus ancien et réellement quaternaire. C'est sur lui qu'a été découverte la *Rétroversion de la tête du tibia.*

Description de crânes et d'ossements préhistoriques et de crânes de l'époque mérovingienne en Alsace.

Bull. Soc. d'Hist. nat. de Colmar, t. XXII, XXIII, 1881-82, p. 1-31, 5 planches.

Étude de 4 crânes néolithiques et d'un crâne des tumuli d'Alsace, tous dolichocéphales, et de 13 crânes mérovingiens de même provenance. Ceux-ci accusent, comme toujours, avec une netteté parfaite, le type germanique des grandes invasions.

Mâchoire de l'Erlen (près Colmar).

Bull. Soc. d'Anthrop. de Paris, 1882, p. 420-422 (avec fig).

Étude d'un maxillaire inférieur d'enfant de l'époque néolithique. (Race de Cro-Magnon typique). Anomalies dentaires. Les 1[res] et 2[mes] grosses molaires sont sorties avant la chute des dents temporaires. La 3[me] molaire est même déjà apparente. Toutes ces dents ont même diamètre.

Etude anthropométrique élémentaire des principales races de France.

Bull. Soc. d'Anthrop. de Paris, 1883, p. 463-526.

Trois races principales constituent les 98/100[es] de la population française. Ce sont :

A La race brachycéphale du centre. (R. Celtique de Broca).

B La race dolichocéphale blonde du Nord. (R. Kymrique de Broca, R. Germanique. R. Nordique. *(Homa Europeus).*

C La race dolichocéphale brune du Midi. (R. Méditerranéenne).

Ces 3 races, ainsi qu'une de leurs variétés, la race blonde et brachycéphale du Nord-Est de la France, ont été étudiées sur des séries de 100 ou de 50 individus choisis avec soin.

En dehors des caractères anatomiques propres à chaque race, ce travail a mis en lumière :

1° Que la majeure partie des proportions du corps varie en raison directe de la taille; telles les proportions absolues et relatives des membres et de leurs segments, celles du crâne, de la face et du nez *en hauteur*.

2° Que certaines parties du corps varient surtout suivant le canon de la race elle-même, (crâne en largeur et longueur, tronc, bassin).

3° Que les 3 races étudiées *A*, *B*, *C*, sont bien légitimement des variétés spéciales de l'espèce humaine.

4° Que le sous-type lorrain est un type de croisement *fixé par hérédité* des races *A* et *B* auquel *A* a légué son crâne, *B* sa couleur et sa taille, celle-ci avec toutes ses conséquences.

5° Que les meilleurs caractères pour *classer* les races humaines sont les indices crâniens et faciaux, l'indice céphalique surtout, et, en seconde ligne, les proportions du tronc.

Anthropologie de la Lorraine.

Nancy, 1886 (Afas) avec carte.

Exposé de la répartition actuelle des races dans les 4 départements qui composaient l'ancienne Lorraine. Prédominance absolue des brachycéphales, même dans la Lorraine allemande.

Caractères physiques, intellectuels et sociaux des Lorrains.

Note sur les crânes de Cumières (Meuse), époque néolithique.

Bull. Soc. d'Anthrop. de Paris, 1882, p. 578-589.

M. Liénard (de Verdun) exhuma, en 1874, 7 crânes plus ou moins complets d'un puits sépulcral néolithique découvert aux environs de Verdun, à Cumières.

Ces crânes différaient profondément de tous leurs contemporains

trouvés jusqu'alors en France par leur brachycéphalie relative ou absolue 76.7 — 78.3 — 78.4 — 80.9 — 82.5 et 85.4. L'étude minutieuse de leurs divers caractères prouva qu'ils répondaient en majorité au type de Furfooz, de MM. de Quatrefages et Hamy, et que 2 d'entre eux rappelaient, l'un la race de Grenelle, l'autre le célèbre crâne quaternaire de la Truchère, resté jusqu'alors isolé.

Étude sur l'ethnographie générale de la Tunisie.

Bull. de Géogr. hist. et descrip. — **Ministère de l'Instruction publique. Paris, 1886, p. 181-354 (4 cartes en couleurs, 3 planches). — Ouvrage couronné par la** *Soc. d'Anthrop. de Paris.* **(Prix Broca, 1887.)**

Id. Bull. Soc. d'Anthrop. de Paris, **1886, p. 620.**

Ce travail, fruit de 3 ans d'études en Tunisie (1883-1886), est basé sur la mensuration de 1354 Tunisiens, originaires de tous les points de la Régence. Il présente cet intérêt, qu'en sus du but spécial visé, l'étude ethnographique de la Tunisie, il a celui, plus général, d'être un véritable programme d'*une méthode de recherches,* méthode cartographique et graphique qui, depuis, a été adoptée par les anthropologistes du monde entier.

Comme résultat positif, il en ressort : .

1° La séparation et la caractérisation anatomique des 2 types Arabe et Berber, problème jusqu'alors irrésolu.

2° La séparation du groupe Arabe en trois sous-types : Arabe vrai ; Ar. assyroïde ; Ar. mongoloïde.

3° La séparation du groupe Berber en 5 sous-types.

A Type de Djerbah, sous-brachycéphale.

B Type du littoral dolichocéphale leptorhinien (type le plus courant).

C Type des Oasis ou *Gétule,* très dolichocéphale, dolichopside, néanderthaloïde.

D Type d'Ellèz dolichocéphale à face dysharmonique, brachyopside (R. de Cro-Magnon.)

E Type blond ou Nordique, très rare, analogue aux blonds d'Europe.

4° La description anatomique, ethnographique et même, sur certains points, sociologique, de ces 8 groupes.

5° Leur succession probable dans le temps, c'est-à-dire un essai d'histoire antéhistorique de l'Afrique du Nord.

Carte de répartition de l'indice céphalique en France.

Bull. Soc. d'Anthrop. de Paris, 1887, p. 306-316.

L'indice céphalique (rapport de la largeur maximum du crâne à sa longueur = 100) est le plus précieux de nos moyens d'analyse ethnique. Cette mesure, prise dans chacun de nos départements sur un nombre convenable de sujets, fut reportée sur une carte générale de France. Ce travail n'est qu'une étude préliminaire pour prendre date, les résultats sont exposés plus loin.

La nomenclature quinaire de l'indice nasal du vivant.

Revue d'Anthrop., s. III, t. II, p. 8-19.

L'indice nasal $\frac{\text{Larg. du nez} \times 100}{\text{Hauteur du nez}}$ = Ind. Nasal, possède en anthropologie une valeur sériaire, car il est le seul qui classe les diverses races humaines suivant un ordre logique : (Blancs, Jaunes et Américains, Nègres d'Afrique, Boschimans et Nègres d'Océanie). Son importance est donc de premier ordre. Ce travail a eu pour but d'en réglementer, sur le vivant, les points de repère, le manuel opératoire, la technique et de donner en outre tous les résultats acquis jusqu'alors, dont plus des trois quarts (3500 environ) personnels et 950 d'autres auteurs.

Répartition de la couleur des yeux et des cheveux chez les Tunisiens sédentaires.

Revue d'Anthrop., s. III, t. III, p. 1-8 (carte en couleurs).

L'observation de 2030 Tunisiens sédentaires, originaires de tous les points de la Régence, a montré que, contrairement à une opinion très en faveur en delà du Rhin et de la Manche, les Berbers ne sont pas blonds.

En effet, sur 2030 sujets, il a été relevé :

Yeux clairs	69	prop. °/₀	3.5
Cheveux blonds et roux	7	—	0.4

Pas un seul sujet n'associait les 2 caractères. Les blonds y sont donc *sporadiques*. Presque tous proviennent des ports du littoral ; il est impossible de trouver dans les populations actuelles un argument en faveur du rattachement des Libyens blonds (?) de l'antiquité à leurs descendants modernes, tous bruns d'yeux et noirs de cheveux.

(Avec le capitaine Lefèvre.) **La couleur des yeux et des cheveux chez les Aïnos.**

Revue d'Anthrop., s. III, t. IV, p. 129-142 (2 fig.).

Malgré des affirmations contraires, tous les Aïnos ont les yeux et les cheveux foncés. Cependant ce peuple doit être considéré comme un rameau des races blanches (Allophyles). Chez les enfants, la peau est souvent rosée au lieu d'être toujours jaune, comme chez les petits Chinois et les petits Japonais.

L'Anthropologie au Conseil de révision. Méthode à suivre. Son application à l'étude des populations du département des Côtes-du-Nord.

Bull. Soc. d'Anthrop. de Paris, 1890, p. 736-805 avec 16 cartes.

Les Conseils de revision pourraient être une source féconde et permanente de recherches anthropologiques ; la grande difficulté est le manque de temps. Il fallait donc imaginer une méthode rapide qui permît de récolter sur tout un contingent, et canton par canton, les renseignements les plus importants. Taille, couleur des yeux et des cheveux, forme générale de la face, du nez, indices crâniens et faciaux, etc.

Cette méthode, ébauchée dans ce travail, perfectionnée dans la suite, a permis à l'auteur de jeter les bases précises de l'ethnographie, *et, par suite, d'une géographie médicale rationnelle,* dans les départements des Côtes-du-Nord, de la Dordogne, Haute-Vienne, Creuse, Corrèze, Charente, Charente-Inférieure, Gironde, Landes, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées et Manche. Depuis, elle a été appliquée à la Vienne, à l'Indre, à l'Indre-et-Loire (Atgier), aux Ardennes (Labit), aux Vosges (Liétard),

à l'Hérault, à l'Aveyron, à l'Ille-et-Vilaine (de Lapouge), et enfin, en 1900, à la Lozère (Godin).

Dans son application aux Côtes-du-Nord, ses résultats ethnograhiques ont été la connaissance de la voie d'invasion des Bretons au cinquième siècle par la vallée de la Rance et la route de Carhaix, de la permanence d'un type dolichocéphale brun très ancien dans la région de Lannion, Lézardrieux, Perros, et enfin, au point de vue général, celle du relèvement de la taille, grâce au bien-être, dans tous les cantons traversés, depuis un temps suffisant, par la voie ferrée.

L'Indice céphalique des populations françaises.

L'Anthropologie, t. I, p. 200-224 (2 cartes).
Id., in Annexe F. (Bertrand. *La Gaule avant les Gaulois*), carte en couleurs, 1891.

Dans son rapport à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres fait au nom de la Commission des Antiquités de la France sur les ouvrages envoyés au concours de 1891, M. de Lasteyrie, rapporteur, s'exprime ainsi : « ... Très courte, mais très importante brochure de M. le Dr R. Collignon » sur l'Indice céphalique des populations françaises.

» Une partie des membres de la Commission s'est demandé si des études » de ce genre étaient de notre compétence et si nous avions qualité pour » apprécier des recherches qui s'appuient uniquement sur des mensura» tions anatomiques et qui ne portent que sur les populations actuelles de » la France. D'autres membres de la Commission ont fait valoir, par » contre, que les recherches de M. Collignon, si elles ont un point de » départ qui n'est point de notre ressort. conduisent néanmoins à des » résultats qui intéressent l'histoire au premier chef, puisqu'on en peut » tirer de remarquables inductions au point de vue de la distribution géo» graphique des anciennes races qui ont peuplé notre sol. »

En effet la carte de répartition de ce caractère est la véritable carte ethnographique et jusqu'à un certain point ethnogénique de la France. Elle est devenue la base de toutes les recherches faites en cet ordre d'idées depuis sa publication, et, médicalement parlant, doit être celle de tous les travaux qui pourront se faire en géographie médicale ; car, même dans un pays européen, il y a une *pathologie ethnique*.

Étude sur la couleur des yeux et des cheveux au Japon.

L'Anthropologie, 1891, p. 676-680.

Projet d'entente internationale de recherches anthropologiques pour l'étude des populations de l'Europe.

Mém. Soc. des Sc. nat. et math. de Cherbourg, t. XXVIII, p. 1-11.
Congrès historique et archéologique de Bruxelles, 1891, p. 126-245

Ce travail comprenant l'énumération, la technique et la critique d'un certain nombre de mesures anthropométriques simples, précises et importantes, a été envoyé aux anthropologistes les plus qualifiés du monde entier avec une feuille imprimée pour les réponses et les observations. Les réponses ont été nombreuses et, à l'énorme majorité, favorables au programme proposé.

Soumis en 1891 au Congrès historique et archéologique de Bruxelles ses conclusions ont été adoptées, et transmises, sous forme de vœu, au gouvernement belge.

Considérations générales sur l'association respective des caractères anthropologiques.

L'Anthropologie, t. III, p. 43-54, 1892.

Le difficile problème de *l'hérédité* ne pourra se résoudre que par des séries d'observations prises sur le nombre le plus grand possible de sujets. C'est un des côtés de cette question que nous avons essayé d'envisager.

Dans des groupes humains aussi complexes et aussi métissés que les populations européennes, chaque union entraîne des croisements de race ; nul individu ne peut être dit de race pure. Ce travail avait pour but de déterminer si telle ou telle race parvenait à imposer plus particulièrement à la majorité de ses métis un caractère ou un autre, et si certains de ceux-ci ne se commandaient pas réciproquement.

Le résultat a été que ceux-ci se transmettent « *chacun pour soi* », comme l'a dit Ammon, mais que, plus un type humain aura dominé dans la masse primitive de la population, plus chacun de ses caractères propres sera fréquent en nombre absolu, sans, pour cela, qu'il s'associe fatalement à ceux qui reconnaissent la même origine.

Les premiers habitants de l'Europe d'après D'Arbois de Jubainville.

Les Sciences biologiques à la fin du XIXe siècle, Paris, 1893, p. 296-311.

Anthropologie du Calvados et de la région environnante.

2 cartes, 30 pages. — Caen (à l'occasion du Congrès de l'AFAS), 1894.

En basse Normandie, coexistent 2 races : 1° la race dolichocéphale blonde du Nord, formée des anciens Gaulois, des Saxons de la fin de l'Empire *(littus saxonicum)* et des Normands du IXe siècle, plus spécialement cantonnée sur le littoral et dans les régions de Lisieux, Pont-l'Évêque, Bayeux, Cherbourg, et 2° la race brachycéphale pré-gauloise qui domine dans l'Avranchin et l'Orne.

Anthropologie de la France.

Dordogne, Charente, Corrèze, Creuse, Haute-Vienne.

Mém. Soc. d'Anthrop. de Paris, s. III, t. I, 80 pages (7 cartes en couleurs).

Ce mémoire est une des applications de la méthode exposée plus haut. Il se base sur l'examen de 9590 individus, sur lesquels ont été prises 48,378 mesures, rien que pour l'anatomie pure.

Les faits les plus saillants mis en relief sont les suivants :

1° Persistance, en Périgord, dans la région située au Nord de la Dordogne et de la Vézère, du type quaternaire de Cro-Magnon, (dolichocéphale à face large et dysharmonique).

2° Variété au point de vue de la race, des divers peuples dits Gaulois à l'époque de César. — Exemples les *Pétrocorii* (race de Cro-Magnon), les *Cadurci,* la fraction des *Lemovices* habitant la Corrèze, etc. (race brachycéphale), les véritables *Lemovices* (Limoges et les cantons voisins) (race gauloise blonde).

3° Persistance actuelle, dans leurs anciennes frontières, de ces divers peuples.

4° Influence du bien-être sur la taille. En pays pauvre *toutes les races sans exception,* même la race blonde, de si grande taille en général, sont

rabougries. Exemple : Canton de Saint-Mathieu (Haute-Vienne) *peuplé de blonds.*

Taille moyenne du contingent	1m569.	
Tailles atteignant	1m70	1.4 °/o.
Tailles inférieures à	1m60	67.6
à	1m54	29.4
à	1m50	8.8

La misère réduit donc la taille, quelle que soit la race, ou mieux retarde d'abord son évolution, et, si elle est persistante, l'arrête.

5° Constatation de *la sélection produite par la guerre.* Le contingent examiné avait été conçu pendant et immédiatement après la guerre de 1870. Plus faible comme nombre, il était excellent et très supérieur aux précédents comme beauté et vigueur physique. Tout ce qui était faible dans la jeunesse du pays partie à l'armée en 1870 était mort, seuls les robustes avaient résisté.

Cette constatation, très commentée en Allemagne, y fut depuis vérifiée par de nombreux observateurs, et, notamment, par la Commission Anthropologique du Grand Duché de Bade.

Contribution à l'étude anthropologique des populations françaises.

AFAS. *Congrès de Pau,* t. II. (2 cartes.)

Etude résumée sur le même sujet.

La Race basque.

L'Anthropologie, t. V, p. 276-287, 2 cartes.

Étude de la race Basque faite au Conseil de revision de 1893, basée sur les mesures de 220 Basques de France, de 35 Basques d'Espagne et l'examen de tout le contingent de la région. Il en ressort :

1° L'identification, jusqu'alors vainement cherchée, d'un type humain bien défini, qui est la véritable race basque, sous-brachycéphale, à face longue, étroite, rétrécie au menton, à crâne globuleux dans la région pariétale, bien qu'allongé en proportions absolues.

2° Ses caractères distinctifs par rapport au brachycéphale ordinaire (Celte de Broca), aux races dolichocéphales blonde et brune de France, à la race de Cro-Magnon ainsi qu'à l'ensemble des races d'Espagne et de l'Afrique du Nord.

3° Caractères distinctifs des 2 rameaux français et espagnol. Origine et cause historique des différences anatomiques qui les séparent l'un de l'autre.

4° C'est en France dans les cantons d'Hasparen, Iholdy, Baïgorry, que cette race est au maximum de pureté.

Cf. W. Ripley. *The races of Europe.* Ch. VIII, The Basques, p. 180-205. New York. 1899.

Anthropologie du sud-ouest de la France.

Première Partie : Les Basques.

Deuxième Partie : *a)* Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Landes, Gironde
b) Charente-Inférieure, Charente.

Mém. Soc. d'Anthrop. de Paris, S. III, t. I, fasc. 4, p. 1-129, 8 cartes en couleurs.

Recherches faites lors du Conseil de révision des Basses-Pyrénées en 1893, et basées sur 67.500 mesures. La technique et la discussion des mesures, déjà suffisamment traitées dans les mémoires précédents ont été laissées au second plan par rapport à l'ethnographie pure.

Celle-ci du moins a révélé la présence, au nord de l'Adour et au sud des Landes, d'un groupement de dolichocéphales bruns qui reproduisent trait pour trait le type anatomique des crânes néolithiques de Sordes et prouvent la persistance locale de cette race depuis la plus haute antiquité. Elle a permis de tracer vers l'ouest la limite d'extension extrême de la brachycéphalie (race Celtique) en France et en Europe, et de découvrir dans les vallées pyrénéennes des îlots de population appartenant à des variétés humaines encore non classées.

Anatomiquement elle a démontré l'existence dans la montagne de tailles élevées, très élevées même, partout où l'altitude dépasse 700 mètres. Ce fait semble un caractère sélectif. Elle confirme une fois de plus par l'étude du bassin de la Garonne d'une part, des Landes de l'autre, l'influence du bien-être et de la misère sur la taille, *quelle que soit la race.*

Enfin, la comparaison des contingents urbains aux contingents ruraux,

et même suburbains les plus voisins, a mis en lumière l'action de la sélection drainant vers les villes les éléments dolichocéphales, au détriment des éléments brachycéphales, fait dont les conséquences philosophiques et sociales ont une portée générale considérable.

La couleur et le cheveu du nègre nouveau-né.

Bull. Soc. d'Anthrop. de Paris, 1895, p. 687-691.

On sait que le négrillon naît blanc et que sa peau fonce rapidement à la lumière. J'ai pu observer 4 enfants nègres immédiatement après leur naissance, constater la teinte rosée de leur peau et la préciser à l'aide de l'échelle chromatique de Broca. La peau se fonce très rapidement, en quelques heures ; mais reste longtemps plus claire que celle des parents.

En outre sur 7 négrillons, observés dans les 8 jours de leur naissance, existaient des cheveux abondants, *noirs, fins, souples, à peine ondulés,* longs de 3 à 6^cm^, et ressemblant plus aux cheveux de l'Européen qu'à ceux du nègre.

Donc le cheveu crêpu de celui-ci est un *caractère acquis.*

Sur l'existence de nègres relativement blonds dans la région du Congo.

Bull. Soc. d'Anthrop. de Paris, 1895, p. 724.

(Avec Bleicher.) Observations sur les crânes et ossements du Vieil Aitre (Nancy).

Mém. Soc. d'Archéol. lorraine, 1895, t. XLV, p. 410-414 (planche).

Il s'agit de crânes trouvés aux environs de Nancy dans un cimetière mérovingien, renfermant un mobilier funéraire caractéristique. La majorité d'entre eux présentait les caractères typiques et classiques du crâne barbare (Frank), c'est-à-dire une extrême dolichocéphalie, l'occiput en vorre de montre, la leptorhinie, etc. ; aussi l'intérêt de la trouvaille réside-t-il surtout en ceci que 2 d'entre eux se distinguaient de l'ensemble par une brachycéphalie énorme, atteignant 90 et 91.

Les Lorrains actuels sont tous brachycéphales, il s'agit donc d'un mé-

lange de populations qui atteste la fusion politique de l'élément conquérant avec le vaincu, et qui permet de dater relativement bas ce cimetière.

Présentation d'indigènea de Madagascar et du Sondan.

Bull. Soc. d'Anthrop. de Paris, p. 483-489.

Cette présentation a permis d'exposer à la *Société d'Anthropologie,* tant en séance que dans une conférence faite au Champ de Mars et d'après des documents personnels, l'état actuel de nos connaissances sur l'ethnographie et l'ethnologie des populations du Sénégal, du Soudan français et de Madagascar.

De l'Auvergne à l'Atlantique.

Ann. de Géographie, t. V, p. 156-166 (carte en couleurs).

Exposé de l'ethnographie de toute la région qui s'étend depuis le massif central jusqu'à la mer. Adaptation de l'homme au sol, influence de celui-ci sur les caractères physiques de celui-là.

(Avec Deniker.) Les Maures dn Sénégal.

L'Anthropologie, t. VII, p. 257-269.

Ethnographie et anthropologie des Maures de la rive Nord du Sénégal.

La taille dans le département du Gers.
Revue mens. de l'Ecole d'Anthrop., t. VII, pp. 339-347.

Exposé de l'anthropologie du département du Gers. Étude cantonale de la taille.

(En préparation.) Anthropologie de la Manche.
Anthropologie du Sénégal et du Soudan français.
Anthropologie de la Côte d'Ivoire.

IV.

PRÉHISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIE.

On énumère ici, pour mémoire, le titre des principaux travaux publiés par M. Collignon, sur le Préhistorique et l'Archéologie.

Hachette en bronze touvée dans un tombeau protopunique à Carthage (figure). *(Bull. Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1885, p. 512-516).

Note sur un cas de sépulture par incinération chez les Libyphéniciens d'Hadrumète (Sousse-Tunisie). *(Bull. Soc. d'Anthrop. de Paris,* 1886, p. 471-475).

Les âges de la pierre en Tunisie (2 planches, 2 cartes). *Matériaux pour l'histoire de l'homme,* t. XXI, p. 171-204. *(Bull. Soc. d'Anthrop. de Paris,* p. 676.

Station de la pierre polie en Tunisie. *(Bull. Soc. d'Anthrop. de Paris,* 1887, p. 460.

L'inscription de Temia, découverte à Yezo (Japon) par M. le capitaine Lefèvre (Planche). *(Revue d'Ethnographie,* 1888, p. 449-455).

Répartition toponomastique en Europe des noms en Ville, Villers, Weiler, Weil, Weyl ; en Ange, Ingen, Ing, Ingo, Ikon ; en Court ; en Bach, Beck ; en Vast, etc. (Afas, *Congrès de Saint-Etienne,* t. I, p. 338. Résumé).

Frontières de l'Avranchin, par la toponomastique. *(Comm. à la Soc. des Sc. nat. et math. de Cherbourg,* 1899).

V.

DISTINCTIONS OFFICIELLES ET ACADÉMIQUES.

Médaille d'argent de l'Académie de médecine. Epidémies, 1888. Rapporteur, M. le D[r] Ollivier.

Prix Broca (Soc. d'Anthrop. de Paris), 1887. Rapporteur, M. le D[r] Topinard.

Diplôme d'honneur. XIII[me] Exposition de Bordeaux, 1895. *(Section des Sciences sociales)*.

Citations au Bulletin officiel pour Rapport d'ensemble sur le fonctionnement du service de santé au 25[me] régiment d'infanterie à Cherbourg en 1898 et 1899. 1900. 1901. (supprimé à partir de 1902)

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique. 1899. 1902. 1904

M[e] honor[aire] du Comité des Travaux historiques et scientifiques 1907
